This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

20-E-35

CHARLES LUYTHON,

COMPOSITEUR DE MUSIQUE DE LA COUR IMPÉRIALE,

(1550-1620.)

SA VIE ET SES OUVRAGES;

PAR

M. LE CHEVALIER LÉON DE BURBURE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Avec une composition musicale de Luython.

BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

MDCCCLXXX

Digitized by Google

MUSIC-X
ML
410
.L97
B95

Digitized by Google

Wesembeek, Léon Philippe Marie, chevalier de, 1812-1889.

CHARLES LUYTHON,

COMPOSITEUR DE MUSIQUE DE LA COUR IMPÉRIALE,

(1550-1620.)

Parmi les musiciens célèbres qui florissaient dans la seconde moitié du XVIe et la première moitié du XVIIe siècle, les historiens citent un compositeur et organiste, nommé Charles Luython.

Malgré la renommée que ses ouvrages ont acquise depuis trois siècles, on se demande encore aujourd'hui quel pays peut s'attribuer l'honneur de lui avoir donné le jour, et cette question n'a pas été résolue.

Plusieurs écrivains le croient Français; M. de Köchel, dans son livre *Die Kaiserliche Hof-musikkapelle in Wien*, suppose que Luython est natif de l'Angleterre, pays qui, à l'époque où vivait le maître, a produit plusieurs musiciens éminents.

D'autre part, l'Allemagne désirerait revendiquer Luython

Digitized by Google

pour un de ses enfants. N'a-t-il pas, en effet, rempli à Prague les emplois de *Musicus*, ou musicien de la chambre, d'organiste et de compositeur de la cour, sous les règnes de Maximilien II et de son fils Rodolphe II ? et, à l'exception de ses *Madrigali a cinque voci*, publiés à Venise, n'a-t-il pas fait imprimer toutes ses œuvres dans des villes de l'empire ?

Ces deux faits, qui militent fortement en faveur des prétentions de l'Allemagne, nous avaient paru des plus concluants, lorsque, en fouillant les dépôts d'archives, nous avons rencontré, sur une famille Luython, établie à Anvers, diverses particularités qui nous ont engagé à rechercher si le compositeur Charles Luython, comme tant d'autres célébrités musicales des XVe et XVIe siècles, ne serait pas originaire de nos provinces.

Nous avions trouvé, entre autres, qu'un Claude Luython, fils de Charles, un second Claude Luython, fils du premier, et un troisième Claude, fils du deuxième, avaient exercé, tous les trois, la profession de maître d'école, à Anvers, de 1533 à 1638.

Nous avions remarqué le prénom de Charles, que portait le père du premier de ces Claude Luython, et sachant qu'autrefois le prénom du grand-père était généralement donné à l'un de ses petits-fils, nous pensions bien pouvoir trouver quelque trace de son homonyme, Charles Luython, le compositeur.

Cependant nos recherches restaient infructueuses et nous allions désespérer d'obtenir le résultat désiré, lorsque nous mîmes enfin la main sur deux documents authentiques, postérieurs de près d'un siècle à l'arrivée du premier Claude Luython à Anvers, qui, d'un coup, nous fournirent les notions les plus exactes sur la famille du compositeur et sur lui-même.

Digitized by Google

Grâce à cette heureuse découverte, nous pouvons affirmer aujourd'hui, que Charles Luython n'est ni Français, ni Anglais, ni Allemand: il est Belge.

La *Biographie nationale* s'enrichit d'une célébrité musicale de plus!

Mais laissons parler le premier de ces documents.

Le 20 octobre 1620, se présente devant les échevins de la ville d'Anvers un notaire, qui demande qu'il lui soit donné acte, en latin, des déclarations suivantes:

Maître Claude Luython (c'est le deuxième du nom), maître d'école, bourgeois habitant de cette ville, reconnaît et déclare que son frère, Charles Luython (1),né à Anvers, de son vivant organiste des empereurs Maximilien II et Rodolphe II, est décédé au mois d'août dernier, à Prague;

Que par son testament, passé le 7 avril 1618, et ouvert le 29 août 1620, en l'office du grand-maréchalat royal, le défunt a institué pour ses héritiers le déclarant et ses deux sœurs Clara et Sibilla Luython, ou leurs descendants légaux;

Mais, comme les événements actuels, les grands dangers causés par la guerre et d'autres motifs plus personnels au déclarant, l'empêchent d'aller recueillir lui-même la

---

(1) Entre les différentes manières d'orthographier le nom de famille de Charles Luython, que nous avons trouvé tour à tour écrit *Luyton*, *Luython*, *Luthon*, *Luycthon*, *Luiton* et *Luitton*, nous avons choisi la forme LUYTHON, parce qu'elle correspond avec la signature: *Claudius Luythonius*, apposée par son frère Claude, en qualité d'ancien Doyen, au bas du compte de la corporation des maîtres d'école d'Anvers, de l'année 1561.

L'œuvre capitale du compositeur, dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de l'Université à Prague, porte également sur le titre: *Caroli LuythonI S. Maj. Organistæ et Componistæ Liber I Missarum.*

Digitized by Google

succession de son frère, il déclare donner ses pleins pouvoirs à l'honorable Jean Boots, bourgeois et marchand, domicilié à Prague, dans la Petite Ville, pour comparaître en l'office du grand-maréchalat royal, afin d'y prendre possession, en son nom, de tous les biens à lui délaissés par le défunt, payer les dettes de la mortuaire, donner et recevoir quittance, etc., etc.

Par un autre acte, et afin d'établir légalement leurs qualités respectives de frère, de sœur et de nièce de l'artiste décédé, Claude Luython, sa sœur Clara et Catherine Leurs, la fille unique de Paul Leurs et de Sibilla Luython, défunts, produisent une attestation par laquelle trois vieillards, autrefois voisins et amis de leurs parents, âgés de 70, 71 et 76 ans, témoignent sous serment qu'ils ont parfaitement connu maître Claude Luython, le premier du nom, maître d'école, et Cornélie Willemssen, sa femme; qu'ils savent pertinemment que les dits époux ont procréé durant leur mariage quatre enfants légitimes, nommément maître Claude Luython, le deuxième, et Clara Luython, tous deux encore en vie, Charles Luython, dernièrement décédé à Prague, ainsi qu'ils l'ont appris, et Sibilla Luython, femme de Paul Leurs, morte depuis nombre d'années à Middelbourg, en Zélande; ils ajoutent que ces quatre enfants sont les seuls que les époux Luython ont eus, et que Catherine Leurs est l'unique fruit du mariage de Sibilla et son héritière.

Comme preuve de ce qu'ils avancent, les trois voisins déclarent que, dans leur enfance, ils ont été à l'école chez maître Claude Luython, le père; qu'ils y ont connu ses quatre enfants dès leur bas âge, et que depuis ce temps ils n'ont cessé d'entretenir des rapports amicaux avec leur famille.

Digitized by Google

En même temps, comparaissent maître Claude Luython, le deuxième, se disant âgé de soixante-cinq ans et sa sœur Clara, déclarant en avoir soixante-huit, qui corroborent la déclaration relative à leur nièce Catherine Leurs.

Enfin, pour compléter ces diverses attestations, destinées à être produites à Prague, Clara Luython, veuve de Jean Buyens et Catherine Leurs, déjà veuve de Corneille Cornelis de Lee, viennent en personne, le 21 octobre 1620, établir leur qualité d'héritières de Charles Luython. Elles instituent en même temps pour leur fondé de pouvoir spécial Daniel Buyens, fils de la première, orfèvre à Anvers.

Comme on vient de le voir, il serait difficile de trouver des preuves plus complètes que Charles Luython est Anversois. Les actes laissent ignorer la date exacte de sa naissance, mais, étant connus l'âge de sa sœur Clara, née en 1552, et l'âge de son frère Claude, né en 1555, on peut présumer que le musicien naquit en 1550 ou en 1554. Nous inclinons à croire qu'il vit le jour vers 1550, date qui concorde le mieux avec les années 1544, 1549 et 1550, dans lesquelles étaient nés ses trois compagnons d'école dont nous venons de parler.

Après avoir établi le lieu de sa naissance, essayons de reconstituer la carrière musicale de Charles Luython.

Maître Claude Luython, son père, qui était natif de Valenciennes, avait organisé et, avec le titre de *Recteur*, dirigeait depuis 1532, à Anvers, l'école latine de la paroisse de Saint-André. De même que dans les trois autres écoles latines de la ville, on y enseignait les humanités, la musique vocale et les diverses matières d'une bonne éducation : *scientien, sanck ende andere goede manieren*, dit d'une manière concise, en langue flamande, l'acte d'érection de

Digitized by Google

ces écoles qui contribuèrent puissamment à développer à Anvers les études classiques (1).

Nul doute que Charles Luython n'apprît chez son père les éléments de la musique et le plain-chant que les écoliers devaient chanter aux offices de la paroisse et aux processions générales de la ville.

Si, comme il faut le croire, le jeune écolier a montré de grandes dispositions pour la musique, il aura, à l'âge de 9 ou 10 ans, été admis au nombre des enfants de chœur de la cathédrale, qui, grâce à des revenus spéciaux affectés à l'institution, étaient éduqués et logés dans la maison dite des choraux, *coraelhuys;* il a dû y recevoir chaque jour avec ses condisciples plusieurs leçons du maître de musique et prendre part, sous sa direction, à la cathédrale, à l'exécution des grandes œuvres des compositeurs belges et italiens. Il s'est trouvé ainsi, comme son compatriote Georges de la Hèle, l'élève d'Antoine Barbé, de Gérard de Turnhout (qui était en même temps chapelain de la gilde des maîtres d'école), et de Séverin Cornet, lesquels, durant ces années, ont été à la tête de la célèbre maîtrise.

Après la mue de sa voix et au sortir de la maison des choraux, Charles Luython, gratifié, selon l'usage, d'une récompense pécuniaire pour les services rendus, aura été

---

(1) Cet acte est du 20 décembre 1521; il fut arrêté, de commun accord, par les autorités ecclésiastiques et communales d'Anvers. L'*Antverpia*, de Diercxsens, contient le texte de cette ordonnance en entier, au tome III, page 343, de l'édition de 1773.

L'école latine de St-André subsista jusqu'en 1734, coexistante avec les collèges des Jésuites et des Augustins. Un des motifs allégués pour sa suppression fut, que l'étude de l'ancienne musique chorale était devenue inutile, depuis que dans les églises on n'exécutait plus que du chant en tonalité moderne.

Digitized by Google

admis à recevoir des droits de présence aux offices du grand chœur, comme *vicarius-cantor* ou *habituatus*.

Durant ce temps aussi, il se sera perfectionné dans l'art de jouer de l'orgue auprès d'un des trois maîtres que nous venons de nommer, s'il n'a préféré prendre pour guides Hubert Waelrant, Jean Barbé, Jean Regis, Servais Vander Meulen, Jean Lupi ou d'autres organistes distingués de la ville.

Fort de son triple talent de chanteur, d'instrumentiste et de compositeur, Charles Luython, comme beaucoup de ses contemporains belges, trop nombreux pour trouver des emplois dans leur patrie seule, a dû aspirer à une position musicale dans l'une des grandes cours de l'Europe où la musique était le plus en honneur.

Quand a-t-il quitté Anvers? Est-ce après y avoir perdu son père, en 1569? Est-ce auparavant? A-t-il rempli quelqu'autre fonction avant son entrée à la chapelle impériale à Prague? Il nous est encore impossible de répondre à ces questions.

D'après M. de Köchel, Luython avait déjà obtenu, le 18 mai 1576, par conséquent du vivant de l'empereur Maximilien II, un emploi de musicien à la cour (*Kammer-musicus*) au traitement mensuel de 10 florins; il devait alors avoir atteint environ l'âge de vingt-cinq ans. Nous savons aujourd'hui, grâce aux bienveillantes communications qu'a bien voulu nous faire M. le Chevalier de Birk, directeur de la Bibliothèque impériale de Vienne, que l'obtention de cette place a été précédée de la dédicace d'une messe par le jeune compositeur à l'empereur Maximilien II, et que ce souverain lui fit remettre une première gratification de 20 florins, suivie d'une seconde de 50 florins, le 6 juillet 1576.

Digitized by Google

Maximilien II décéda le 12 octobre suivant, et, le 1er janvier 1577, notre *musicus* fut, d'après les us et coutumes suivis à chaque changement de règne, relevé de son service avec tout le personnel de l'ancienne cour. Mais, dix jours après, Rodolphe II, le nouvel empereur, juste appréciateur de ses talents, le rétablit dans son emploi. Charles Luython conserva cette position inférieure jusqu'au 24 février 1580, où on le gratifia, de la charge de sous-chef de la garde-robe, *Unter-Garderobier*, de l'empereur, au traitement mensuel de 12 florins. Mais, ayant obtenu, le 1er mars 1581, comme *musicus*, une augmentation de gages de 10 florins par mois, il abandonna volontairement l'autre emploi très-peu artistique, et reçut du personnage auquel il le transmit une indemnité de cent thalers.

Ce petit trafic des emplois subalternes était alors très-en usage, à la cour de Prague comme ailleurs.

Le modeste musicien, que les circonstances et la fortune n'avaient guère favorisé jusqu'alors, commença, à la même époque, une existence plus heureuse.

Guillaume de Formellis, un des organistes de la chapelle impériale, étant venu à mourir, il fallut pourvoir à son remplacement. Charles Luython se présenta pour lui succéder et, aidé de l'appui de Philippe de Monte, son compatriote, qui était le premier directeur de la chapelle, il fut nommé à la place sollicitée, par rescrit de Rodolphe II du 1er janvier 1582. Son traitement mensuel fut fixé à 25 florins, outre une gratification annuelle d'un manteau de drap ou de 20 florins en espèces. De nouveau, le 1er décembre 1587, l'empereur lui accorda un subside extraordinaire et mensuel de cinq florins. Enfin, le 27 août 1602, ses gages furent augmentés de 100 florins par an, pour le

Digitized by Google

dédommager des pertes qu'il avait subies durant ses trente années de fidèles services.

Désormais débarrassé des soucis d'une situation précaire et placé dans une position digne de ses éminentes capacités, notre organiste se livrera avec une nouvelle ardeur à ses travaux de composition musicale.

Avant cette époque, Luython n'avait publié qu'une seule de ses œuvres, un *Epigramma*, sorte d'éloge allégorique en vers latins, mis en musique à plusieurs voix, qui parut en 1579. Il se pourrait que : 1° la messe à 6 voix, de Luython, sur *Amorosi pensieri*, qui fait partie du manuscrit 15,951 de la Bibliothèque Palatine de Vienne ; 2° sa messe à 6 voix sur *Filiæ Hierusalem*, insérée dans le Ms. 16,194 ; et 3° ses motets à 4 voix *Redemptor orbis*, faisant partie des Ms. 19,454, 19,432, 16,202 et 16,207 de la même bibliothèque, fussent aussi d'une époque antérieure à l'année 1582, mais il est peu probable qu'ils aient été imprimés.

Bientôt on publiera, en 1582, à Venise, ses *Madrigali a cinque voci;* à Francfort, en 1595, son *Popularis anni jubilus*, qu'il avait composé plusieurs années auparavant et sur le titre duquel il est qualifié de *Nobilis et clarissimus Carolus Luyton, organista Cæsareus.*

A la mort de Philippe de Monte, en 1603, il est élevé, en son remplacement, à la dignité de Compositeur de la cour impériale, *Componist der Hofkapelle*, et son traitement mensuel d'organiste est porté à 35 florins, outre 60 florins de *Zubussgeld* annuel.

Il publie, la même année, à Prague, vingt-neuf *Cantiones Sacræ*, à 6 voix.

En 1604, il est un des trente-trois musiciens qui

Digitized by Google

coopèrent au curieux *Rosetum Marianum,* imprimé par B. Klingenstein, à Dilingen (1).

A la même date, il publie à Prague, chez Georges Willer, des *Lamentationes Hieremiæ Prophetæ.*

En 1609, il écrit sept morceaux à 7 voix pour le *Musicalischer Zeitvertreiber*, ou Passe-temps Musical, recueil de chants mondains en langue allemande, publié à Nuremberg, chez Paul Kauffmann.

Durant cette même année, il fit paraître à Prague, imprimée en format in-folio regali, son œuvre principale, la *Collectio Missarum septem vocum*, qu'il dédia à l'empereur Rodolphe II, son auguste protecteur, qui le gratifia d'un don de 500 florins. Au témoignage du savant Ambros, ces messes sont écrites dans un style très-solennel : *Ganz stattliche Messen.*

En 1610, Charles Luython composa trois morceaux, à 5 et à 6 voix, pour le recueil *Odæ suavissimæ*, dédié par un jeune musicien de la cour, le Liégeois Philippe Schoendorff, à l'aumônier de l'empereur, le chanteur et violoniste virtuose, Jacques Chimarrhäus, qui était natif de Ruremonde (2).

En 1611, il publiait un *Gloria laus et honor* et un *Domine Jesu Christe*, à 6 voix, dans la première partie de la grande collection de Motets inédits recueillis par Abraham Schadœus et intitulée *Promptuarium Musicum.*

La même année, on faisait, à Francfort, chez Godefroid

---

(1) Voir Rob. Eitner, *Bibliographie der Musik-sammelwerke,* etc. Berlin 1877, p. 239. Voir aussi page 20 de la présente Notice.

(2) Dlabacz donne, dans son *Kunstler Lexicon,* pp. 274-278, une biographie très-intéressante de *Jacobus Chimarrhäus,* dont il serait désirable qu'on pût connaître le nom de famille non latinisé.

Digitized by Google

Tampachius, une nouvelle édition du premier livre des grandes messes de Luython (1).

Mais, en 1612, l'activité productrice du laborieux artiste cesse tout à coup : aucune œuvre importante de sa plume ne paraît plus, et son nom même ne figure plus sur les états des musiciens de la chapelle impériale.

Étonnés de ce silence et ne pouvant se l'expliquer, les historiens ont cru que Charles Luython avait cessé de vivre en cette année.

Nous avons prouvé plus haut qu'ils se sont trompés. Voici ce qui était arrivé.

Comme par un pressentiment de la mort prochaine de l'empereur Rodolphe II et de l'avénement de l'empereur Mathias, Charles Luython avait sollicité une pension de retraite, et celle-ci lui avait été accordée par Rodolphe II, pour les bons et fidèles services qu'il avait rendus à la cour impériale durant trente-cinq années. Cette pension viagère était fixée à 200 florins par an.

Mais, pour le malheur de l'artiste, Rodolphe II mourut peu de temps après, et son frère et successeur au trône, Mathias, obligé d'entreprendre de longues et coûteuses guerres, licencia d'abord, selon l'usage, tout le personnel ancien de la chapelle et, plus tard, à défaut de chanteurs belges, dont le nombre avait beaucoup diminué à la suite des troubles des Pays-Bas, y introduisit, sur une échelle réduite, l'élément musical italien.

Après trente-six années de travaux assidus, le vieux et respectable maître, mis à la pension à sa propre demande,

---

(1) Nous mentionnons pour mémoire un morceau de Ch. Luython, qui fut inséré, après sa mort, dans le *Florilegium musicum Portense*, publié en 1621, à Leipzig, par Erhard Bodenschatz.

Digitized by Google

n'avait pu prévoir que ses services allaient être si promptement méconnus et oubliés.

La pension de 200 florins, octroyée par l'empereur Rodolphe II, lui fut bientôt contestée, sous prétexte du changement de règne; si bien que, au bout de quelques années, il lui était dû, y compris des émoluments arriérés, la somme, énorme pour lui, de 2,400 florins, dont il ne pouvait plus espérer d'obtenir le payement avant sa mort.

Malheureux et probablement infirme, Charles Luython se rappela qu'en quittant autrefois Anvers, sa ville natale, il y avait laissé, dans une position de fortune des plus modestes, un frère et deux sœurs. Afin de leur donner un dernier gage de souvenir et d'affection, il fit, le 7 avril 1618, un testament, par lequel il leur légua, avec son modeste avoir, ses diverses prétentions à charge de la cour impériale.

Dix-huit mois après, au mois d'août 1620, il expirait loin d'eux, dans l'isolement.

Avertis que son testament avait été ouvert par le grand maréchal de la cour de Prague, ses proches d'Anvers ne tardèrent pas, ainsi qu'on l'a vu précédemment, à faire des démarches pour être mis en possession de son héritage.

Ils n'avaient pas compté, les bons bourgeois flamands, si habitués à respecter leurs engagements et à voir leurs droits respectés par les autres, ils n'avaient pas compté avec les chicanes et les atermoiements de la trésorerie impériale; ils en firent une dure expérience: dix-huit ans après avoir établi leurs fondés de pouvoirs, les héritiers de Charles Luython n'avaient pas encore pu recouvrer les 2,400 florins dont le trésor impérial s'était cependant reconnu, dès 1621, être resté redevable à l'organiste décédé; si bien, qu'on constatait en 1638, en dressant à Anvers

Digitized by Google

l'état mortuaire des biens délaissés par son frère Claude, le maître d'école, que la part de celui-ci dans la succession de Prague n'était pas encore déterminée et qu'on ne pouvait la porter à son actif.

Cependant le petit mobilier du *Musæolum* de Charles Luython, ses manuscrits, ses livres, ses musiques, ses instruments, et notamment son curieux *Archicymbalum* que le célèbre Michel Prætorius était allé un jour examiner chez lui pour en faire la description dans son traité *De Organographiâ* (1), tous ces objets avaient été délivrés aux héritiers, peu après sa mort, et peut-être vendus à Prague. Mais une exception avait dû être faite pour quelques-uns des plus intéressants, puisque nous avons trouvé mentionnées dans l'inventaire des biens délaissés par sa sœur Clara Luython, décédée à Anvers le 24 février 1632, une médaille en or à l'effigie de l'empereur Rodolphe II et des monnaies étrangères, que les héritiers avaient jusqu'alors conservées par indivis, comme marques d'honneur et souvenirs du défunt.

Après la mort de l'empereur Rodolphe II, en 1612, régnèrent successivement son frère Mathias jusqu'en 1619; puis Ferdinand II, issu d'une autre branche de la famille de Habsbourg, et mort en 1637. Supportant tout le poids de lacé lèbreguerre de Trente Ans, obligé de dompter la Bohême qui, révoltée, s'était choisi un roi indépendant de l'empire, et résistant aux attaques des Danois et des Suédois, ce dernier dut se préoccuper faiblement des

---

(1) Ce traité fait partie de l'important ouvrage de Prætorius intitulé : *Syntagma Musicum*, 3 vol. in-4°, publié par Élias Holwein, à Wolffenbuttel, en 1616-1620. On trouvera dans le 1er volume de *La musique aux Pays-Bas*, par M. Edm. Vanderstraeten, pp. 61 et 284-288, des détails plus complets sur l'*Archicymbalum*.

Digitized by Google

dettes contractées, par un de ses prédécesseurs, envers un musicien qu'il n'avait pas connu.

Bref, nous gagerions que la créance de Charles Luython reste encore à liquider en la présente année mil huit cent quatre-vingt. Mais ceux qui auraient eu le droit de la réclamer n'existent probablement plus depuis longtemps. Le nom même de Luython a disparu, à Anvers, à la mort du troisième et dernier Claude Luython, neveu de notre compositeur, qui n'a pas laissé de postérité.

Comme spécimen du style des compositions vocales de Charles Luython, nous donnons, sous le n° II des Annexes, un morceau à 5 voix, dû au maître et qu'un de nos amis, des plus experts en cette matière, M. Robert van Maldeghem, a bien voulu, à notre demande, mettre en partition.

Ce morceau est extrait du recueil renommé, intitulé *Rosetum Marianum*, publié à Dilingen, en 1604, par Bernard Klingenstein, maître de musique de la cathédrale d'Augsbourg. Le *Rosetum* contient 33 morceaux différents, dus à un même nombre d'auteurs divers, contemporains de Luython, et établis en Allemagne. Tous ces morceaux sont faits sur un sujet unique, traité librement à 5 voix. Le *Subjectum* lui-même est une mélodie simple et expressive, en mode phrygien, qui avait été improvisée par un jeune homme relevant de maladie, sur ses propres vers, en l'honneur de la sainte Vierge, à laquelle il attribuait sa guérison.

Il est intéressant d'observer le parti que la science de Charles Luython a tiré de cette mélodie que nous avons placée avant son harmonisation à 5 voix.

Digitized by Google

ANNEXE I.

—

Actes passés devant les échevins d'Anvers, pour constater l'origine de Charles Luython et recueillir sa succession à Prague.

1a et 2a Octobris 1620.

Meester Glaude Luiton, schoolmeester, ingeseten poorter deser stadt, bekende ende verclaerde, alzo den heer Carolus Luiton, geboren alhier t' Antwerpen, zyn broeder, in zynen leven organist geweest zynde van hoochstloffelycke memorie Maximiliaen ende Rudolphus beyde de tweede des naems Roomsche Keysers, dese voorleden maenden deser werelt is overleden, hebbende by zynen testamente gemaect op den vnsten aprilis ao XVIe achtien, ende op den xxixen dach augusti deses loopenden jaers in zyner Coninclycke Mate overste hoffmaerschalcx ampt binnen Prage gepubliceert, voor zyne gerechtighe erfgenamen geinstitueert hem comparant ende Clara ende Sibilla Luiton zyne susters oft henne wettige descendenten. Ende want deur dese tegenwoordighe gelegentheyt des tyts ende seer groote peryckelen, gecauseert deur de tegenwoordighe orloghen ende andere wettighe oorsaken, hem comparant ongeleghen ende oock nyet mogelyc en is tvoorschreven versterff ende successie op hen als voir gevallen, selve in persoone te comen aenveerden ende metterhant te nemen, soo est dat hy, in allederbeste ende bestendighste maniere weghe ende forme van rechte, soo tselve eenichsins geschieden can oft mach, geconstitueert ende machtich gemaect hebben, constitueren ende maken machtich mits dese, den erntvesten Jan Boots, borgher ende coopman der cleyne stadt Prage, omme in zynen name te compareren int voors. Coninclycke overste hoffmaerschalcx ampt, ende aldaer alle jegelycke goeden, rurende ende onrurende, gereede penninghen, schulden, actien ende crediten, hem van zynen voors. broeder toecomen ende verstorven, te voorderen, heysschen, ontfangen, dirigeren, aenveerden, vercoopen ende te

Digitized by Google

leveren, van den ontfanc quitantie te geven ende voorts alwaert gelovende, etc., mitsgaders *sub obligatione.*

Primâ octobris 1620. Solvit.

Latinè.

Ten versuecke van M^ter^ Glaude Lutton, Clara Luitton zyne suster, weduwe wylen Hans Buyens, ende van Catlyne Leurs, Pauwels dochter wylen, daer moeder aff was Sibilla Luitton: Mathys Van Hove, eertyts cousmaker, out LXXVI jaren, Franchois Van Calster, peltier, out LXXI jaren, ende Jan de Waerseggher, out LXX jaren, alle ingeseten poorters deser stadt, *juraverunt,* dat zy wel gekent hebben wylen M^ter^ Glaude Lutton doude, in zynen leven schoolmeester was alhier tAntwerpen, ende Cornelia Willemssen zyn huysvrouwe, in zynen leven wettighe gehoude lieden, ende dat zy wel weten ende hen kenlyck is, dat deselve M^ter^ Glaude ende zyne huysvrouw, staende hennen wettighen houwelycke, samen binnen deser stadt hebben gewonnen ende geprocreert vier wettighe kinderen, naemelyck den voors. Meester Glaude ende Clara Luitton, producenten, mitsgaders Caerle Luitton, onlancx overleden zo zy verstaen tot Prage, ende de voorn. Sibilla Luitton, oock over ettelycke jaren (zoo zy oock verstaen hebben) tot Middelborch in Zeelant overleden; alle welcke kinderen zy affirmanten joncx kints oock wel gekent hebben, ende oock wel weten dat de voorn. henne ouders gheene andere kinderen achtergelaten en hebben; sulcx dat de voorn. M^ter^ Glaude ende Clara Luitton ende de voors. achtergelaten dochter by wylen Sibilla Luitton, zyn de naeste erffgenamen *ab intestato* van voors. wylen Caerle Luitton hennen broeder. Redene van henne wetentheyt allegerende de voors. affirmanten, want zy altsamen in henne joncheyt by de voors. wylen Mr Glaude Luitton den ouden ter scholen hebben gegaen, ende tzedert dyer tyt met hem ende zyne huysvrouw ende henne voors. kinderen goede ende familiare kennisse hebben gehadt ende onderhouden. Mede *comparuerunt* de voors. M^ter^ Glaude Lutton, out LXV; jaren, ende Clara Lutton zyne sustere, out LXVIII jaren, *et juraverunt* dat de voors.

Digitized by Google

Sibilla Luitton gheene andere kinderen in leven achtergelaten heeft dan alleenlyck de voors. Catlyne Leurs, heure dochter, de welcke is eenicht kint ende universele erfgename van de selve Sibilla heure moeder.

Eodem die. Solvit.

Clara Luiton, weduwe van wylen Hans Buyens, ende Catlyne Leurs, Pauwels dochtere wylen, daer moeder aff was Sibilla Luiton weduwe by wylen Cornelis Cornelis de Lee, elcke *cum tutore,* bekenden ende verclaerden *ut in penultimo præcedenti ad finem usque, mutatis mutandis, salvo* dat, in plaetsse van Jan Boots, geconstitueert wort Daneel Buyens, der voors. Claren sone, silversmit, woonende alhier t' Antwerpen.

Secundâ ejusdem. Solvit.

Actes passés devant les échevins d'Anvers en 1620, 5e volume, fiis 200-201.

Renseignements divers relatifs à la carrière musicale de Charles Luython, recueillis dans les archives de l'Empire, par M. le Chevalier von Berk, directeur de la Bibliothèque impériale et royale de Vienne.

Notizen über Carl Luyton 's Leben aus dem Reichs-Finanz-Archiv und den Hofbibliothek.

1576. Widmete der Sänger Carl Luithon eine Messe seiner Composition dem Kaiser Maximilian II und erhält dafür aus Gnaden 20 fl. rh.

1576. 18 Mai nahm ihn der Kaiser zu seinem *Kammer-Musicus* auf mit der Hofbesoldung monatl. 10 fl. rh.

1576. 6 Juli erhielt er aus besonderen Gnaden 50 fl. rh.

1576. Letzten Dezember, nach dem am 12 October 1576 erfolgten Ableben K. Maximilians, wurde er mit anderem Hofgesinde abbezahlt und seines Dienstes entlassen.

1577. 11 Januar nahm ihn Kaiser Rudolf II neuerdings zu seinem *Kammer-Musicus* auf mit 10 fl. monatliche Hofbesoldung. Er versah diesen Dienst bis 24 Februar 1580.

1580. 25 Februar wurde Luiton *Unter-Garderobier* des

Digitized by Google

Kaisers mit 12 fl. monatl., aber schon am letzten Februar 1581 seines Dienstes enttroben.

1581. 1 März wurde er wieder Kammer-Musicus mit 20 fl. rh. monatliche Hofbesoldung, und erhielt am 6 Marz 1581 als Hofabfertigung bei Erlassung der Untergarderobiersstelle 100 Thaler oder 116 fl. rh. 40 kr.

1582. 1 Januar ernaunte ihn Kaiser Rudolf II zu seinem *Hof-Kapell-Organisten* mit monatl. 25 fl. *Hofbesoldung* und einem Jahrkleide oder 20 fl. Kleidergeld.

1587. 1 Dezember bewilligte ihm der Kaiser ein extraordinari Zubussgeld monatl. 5 fl.

1602. 27 August. Prag. Verlieh ihm der Kaiser in Anbetracht seiner in allen bis in das 30 Jahr erzeigten treuen Dienste und zu einigem Ersatz seiner erlittenen Einbusse, vom 1 August 1602 an eine Provision jahr. 100 fl. rh., aus den Gefällen des Rentamtes in Böhmen.

1603. 21 Juli erhielt er zu seiner monatl. Hofbesoldung von 25 fl. als Organist und dem Zubussgeld jahrl. 60 fl. als *Componist der Hofkapelle* noch monatl. 10 fl. vom 1 Juli 1603 an.

1610. 25 November erhielt er wegen eines grossen den Kaiser gewidmeten Missalbuches 500 fl. zur Recompens aus dem Hofzahlamte, nach dem ein am 7 August 1610 an die schlesische Kammer erlassener Befehl ohne Wirkung geblieben.

1611. 16 Mai bewilligte ihm Kaiser Rudolff in Anbetracht seiner durch 35 Jahre geleisteten fleissigen Dienste 200 fl. jahrlicher Provision auf seine Lebensdauer aus dem Salzmaieramt zu Hall im Innthall.

Nach dem am 20 Januar 1612 erfolgten Ableben Kaisers Rudolf II wurde er mit dem ganzen kaiserlichen Hofgesinde abgedankt. Seine ruckständige Bezüge betrugen 2,400 fl. und erscheinen zuletzt in einem Verzeichniss der Rückstände an Besoldungen des entlassenen K. Rudolph. Hofstaats d. d. Prag 2 October 1621 noch unbezahlt.

Weitere Nachrichten finden sich nicht mehr vor.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

CHARLES LUYTHON

ANNEXE II.

ÉTABL. S. MAYER, ANVERS.

Digitized by Google

CHARLES LUYTHON

COMPOSITEUR DE MUSIQUE

NOTICE HISTORIQUE

par le Chevalier Léon de Burbure.

ANNEXE II.

CHANT ou MÉLODIE. en mode phrygien.

qui a servi de sujet au chœur suivant à 5 voix.
composé en 1604.

par

CHARLES LUYTHON

sur la neuvième strophe du
ROSETUM MARIANUM.

Sujet.

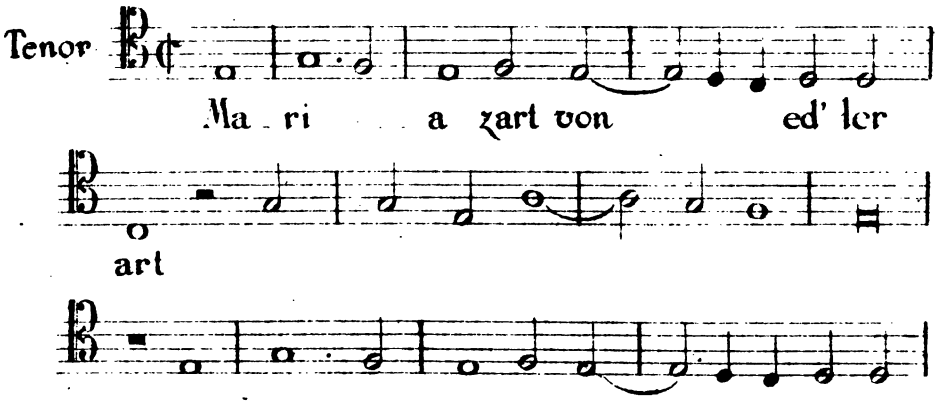

Digitized by Google

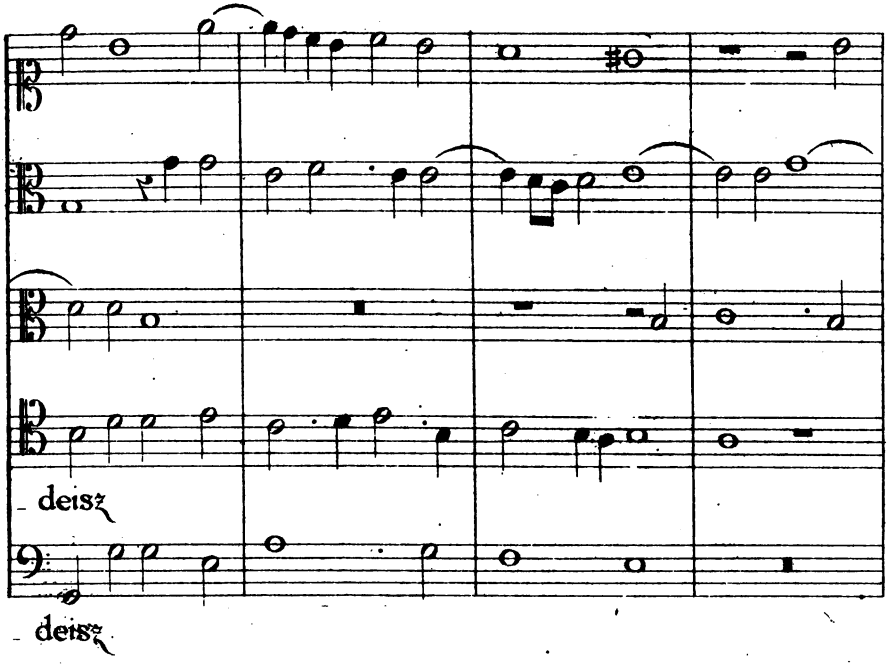

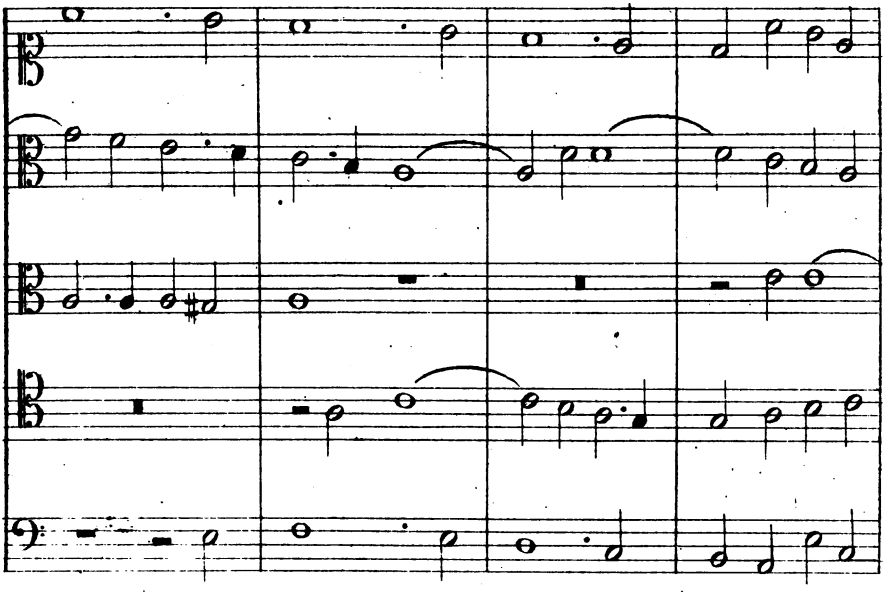

Digitized by Google

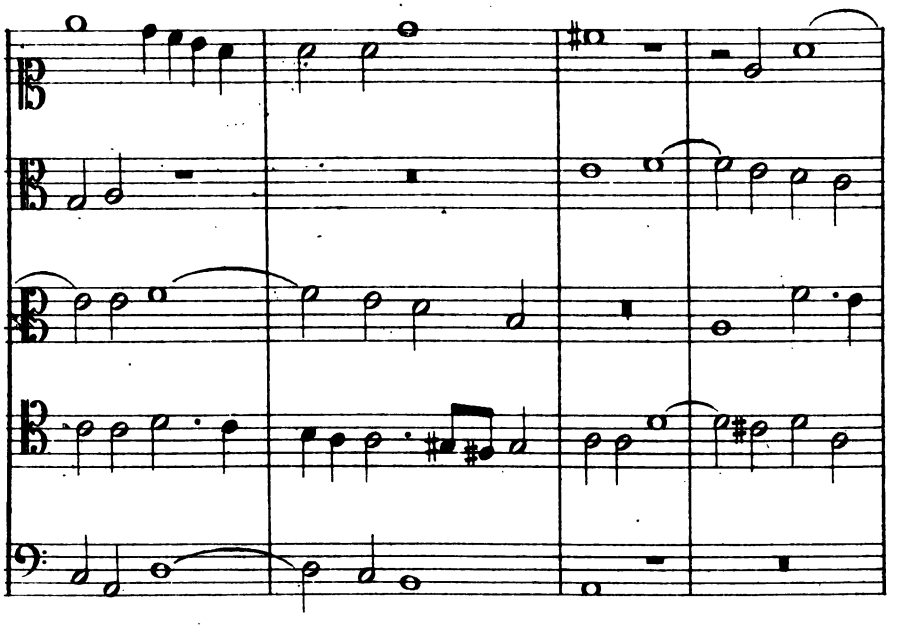

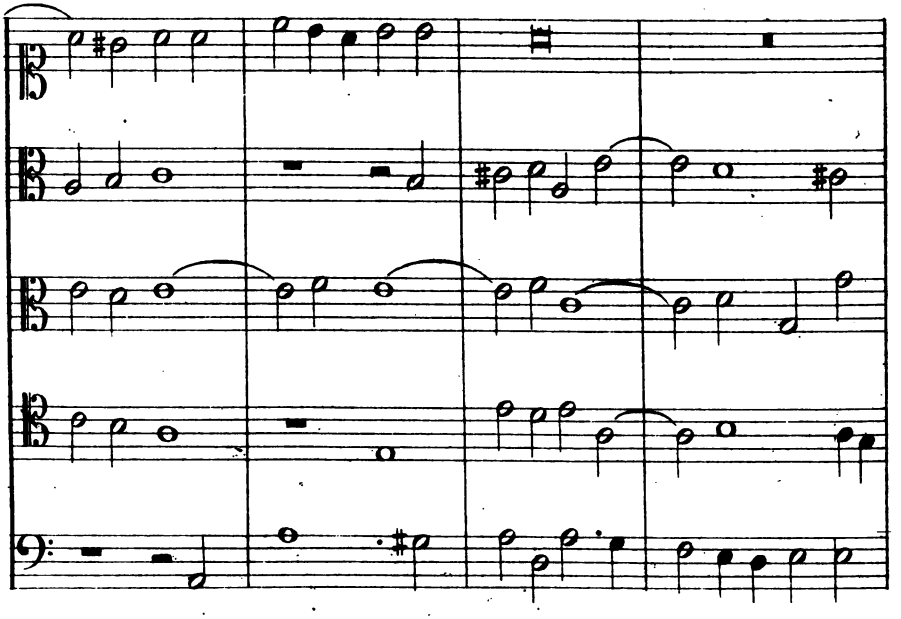

Digitized by Google

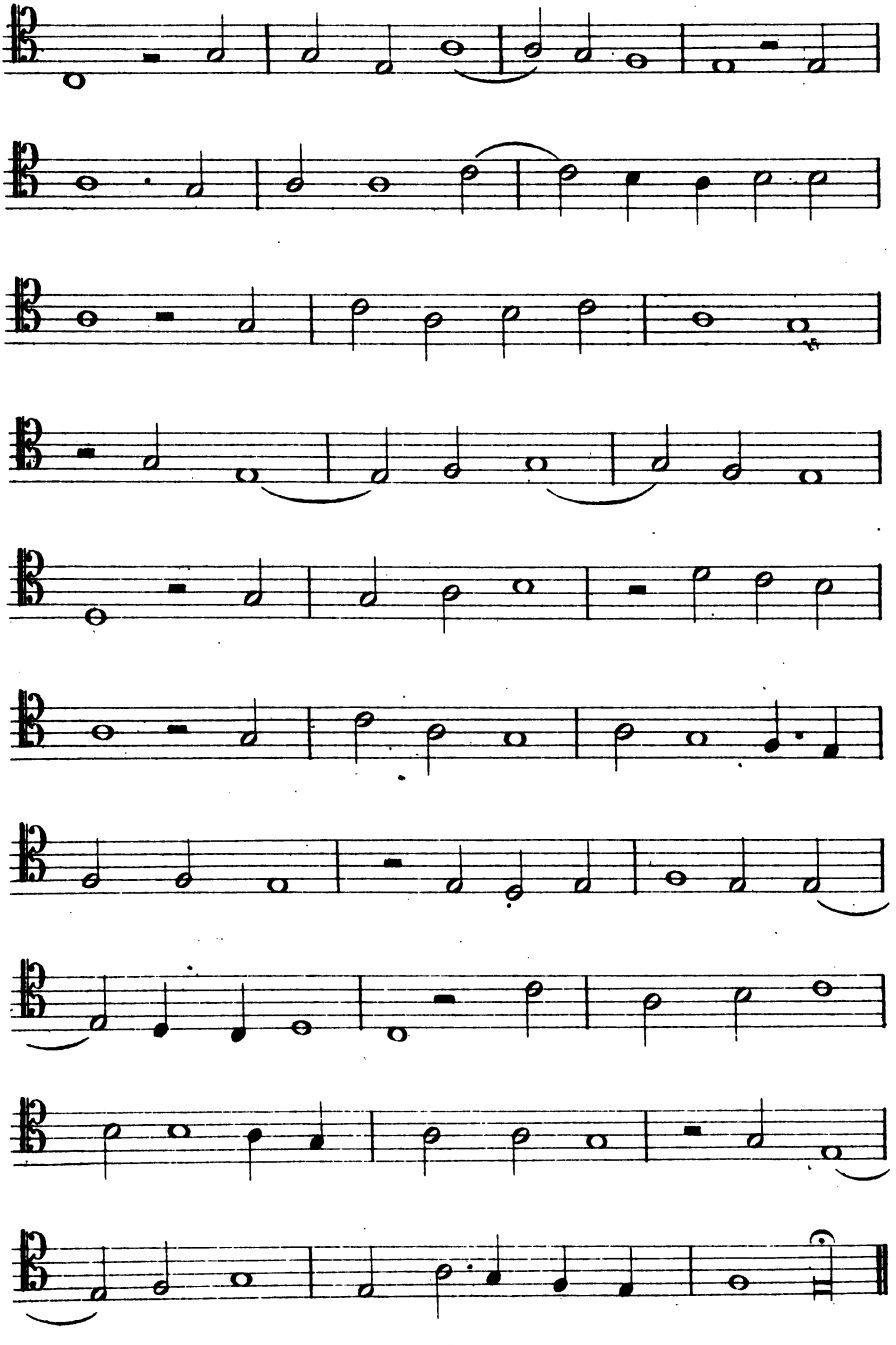

Digitized by Google

Chœur à 5 voix.

Cantus

Ma — ri — — a ein reisz desz

Altus I

Ma ri — — a ein reisz desz pa — —

Altus II
(*quinta vox*)

Ma — ri a ein reisz desz pa —

Tenor

Bassus

pa — ra — deisz

— ra deisz

— ra deisz

Ma ri — — a ein reisz desz pa ra

Ma — ri — a ein reisz desz pa — — — ra

Digitized by Google

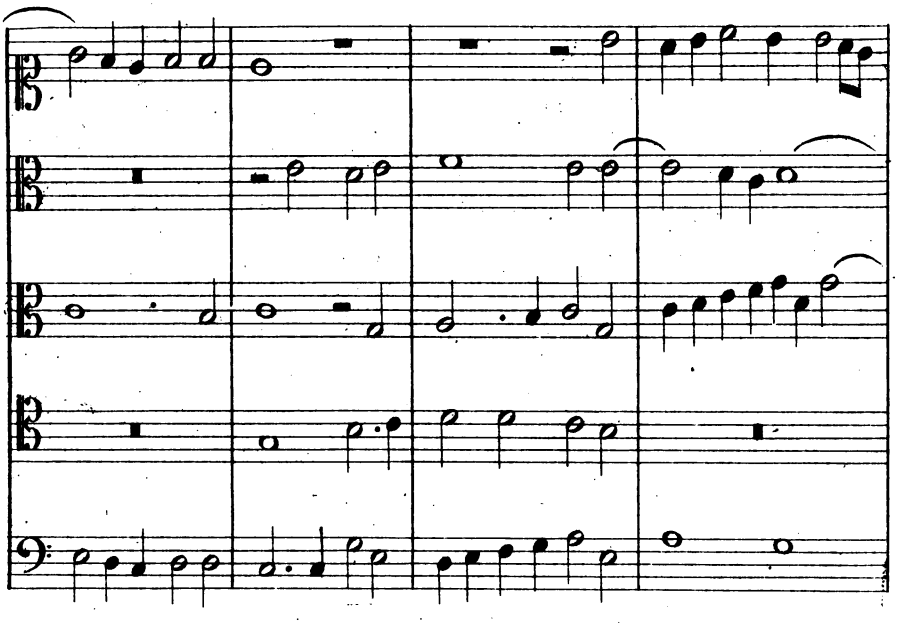

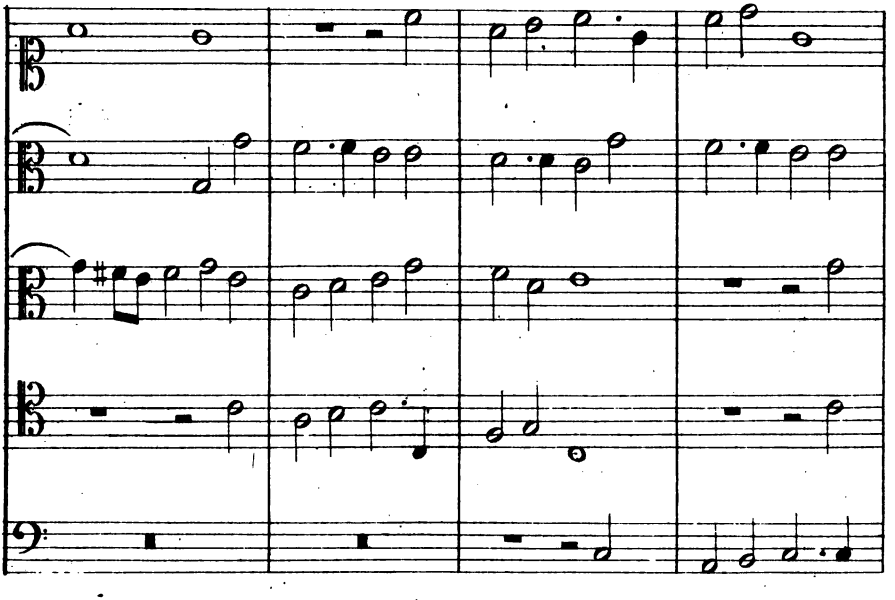

Digitized by Google

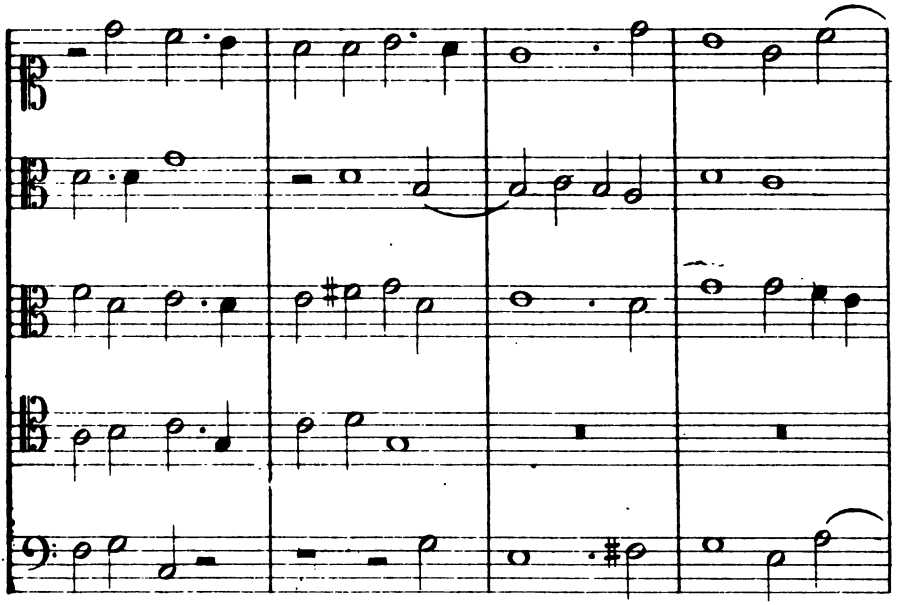

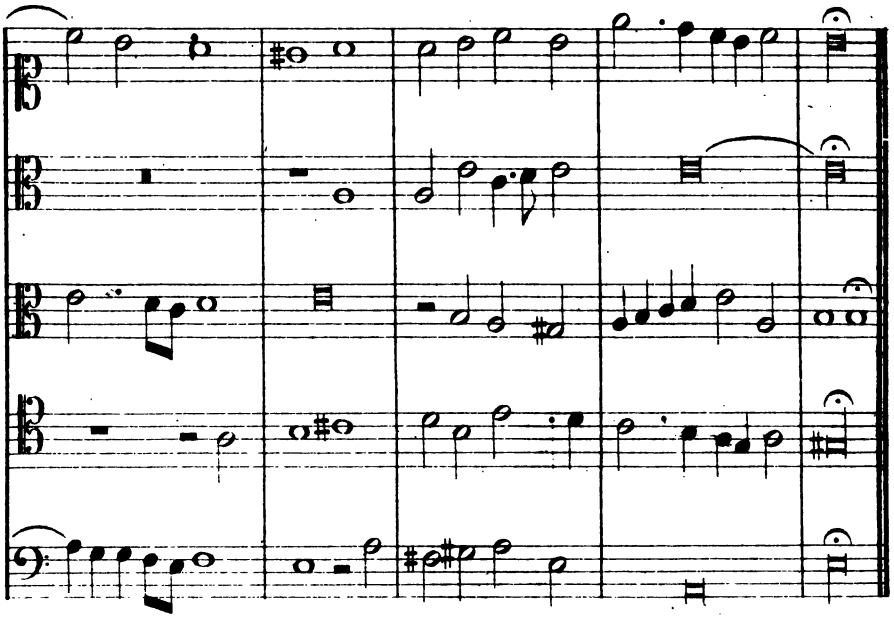

Digitized by Google

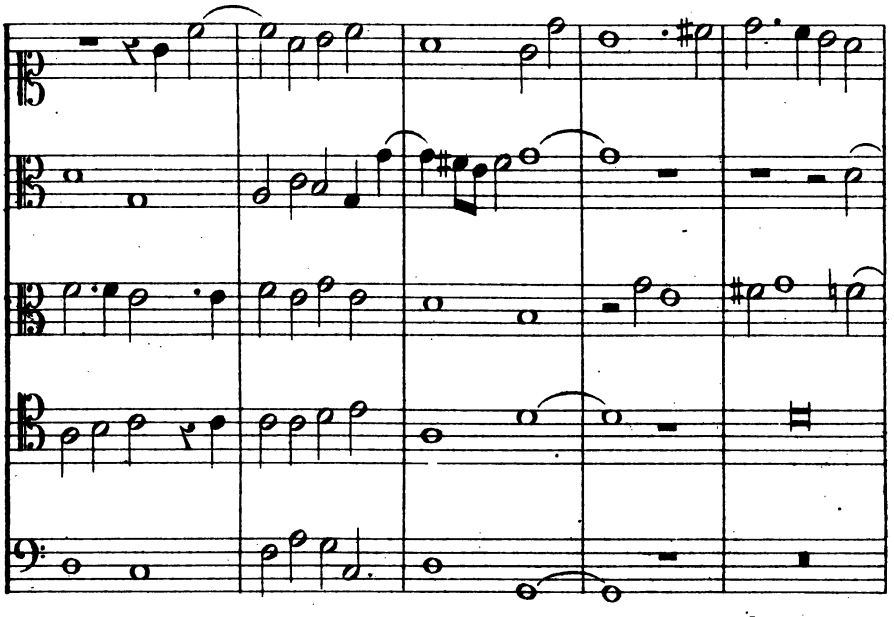

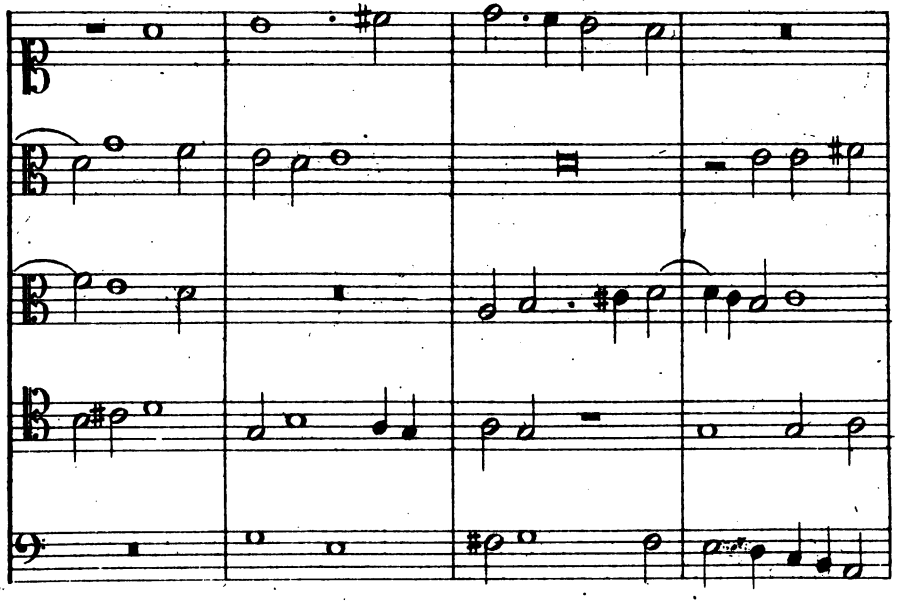

Digitized by Google

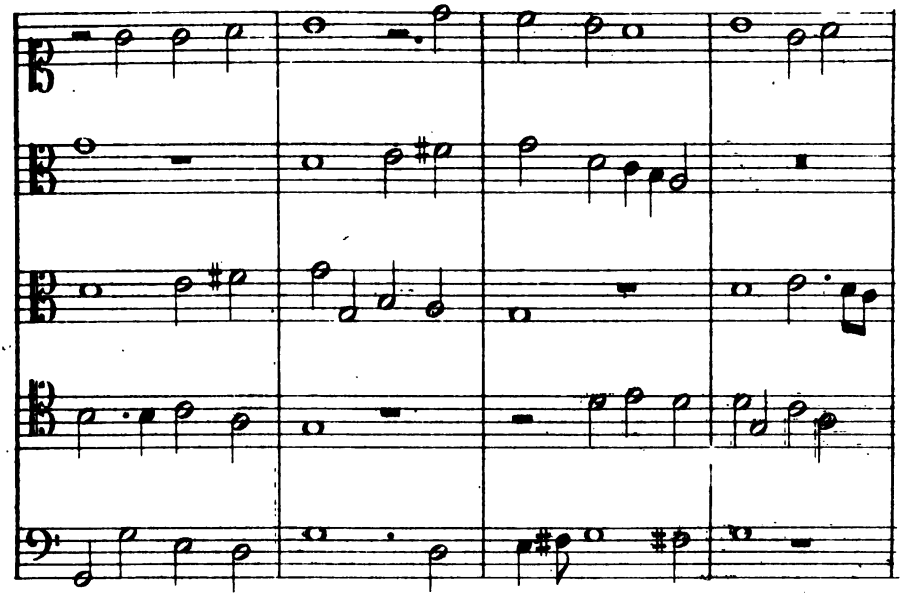

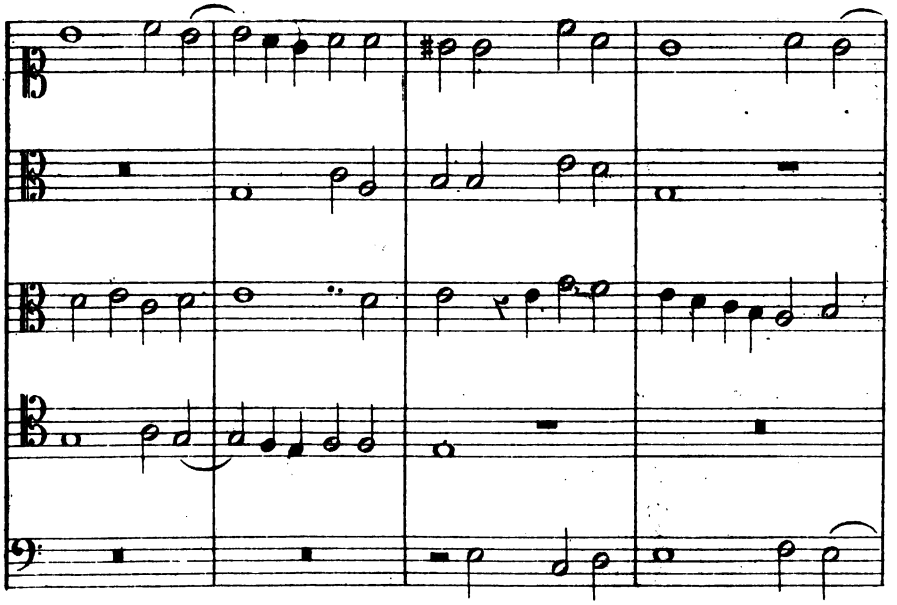

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DATE DUE

DEC 2 1979			
MAY 7 R[redacted]			

Digitized by Google